Product code Description Presto Spachtel styrolfrei mit Härter alle Qualitäten mofakult.ch mofakult.ch mofakult.ch mofakult.ch mofakult.ch 479694alt mofakult.cComponents: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten 443367S **Durcisseur Pate**

Kit Components

22.11.2021



Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten
- · Code du produit:

443367S, 443374S, 443381S, 443466S, 443480S, 443503S, 443534S, 443541S, 443558S, 443565S, 443572S, 443589S, 443596S, 443602S, 443619S, 443633S, 443664S, 443671S, 443688S, 443718S, 443725S, 443732S, 443800S, 479663S, 479670S, 479687S, 479694Salt, 479700S

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,
mofalult.ch artisans) mofakult.ch

- · Catégorie du produit PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
- · Catégorie de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- · Emploi de la substance / de la préparation Mastic
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

European Aerosols GmbH* Kurt Vogelsang Strasse 6 D-74855 Haßmersheim Tel.: +49 (0) 6266 750

e-mail: sds-de@european-aerosols.com

- *Anciennement connu sous le nom de Motip Dupli GmbH
- · Service chargé des renseignements: Département Sécurité Produit
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel.:+49 6266-75-310

mofakult,ch

mor*

mofakult.ch

Fax +49 6266-75-362

(Lu-Je 08:00 - 16:00 H, Ve 08:00 - 12:30 H)

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Centre Antipoisons Belge: Appelez gratuitement 070 245 245 Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

F

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

(suite de la page 1)

kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

fakult.ch

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



mofakult.ch





· Mention d'avertissement Attention

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Se laver soigneusement après manipulation. P264

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux. P280

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

> plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent mofakult.ch

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P337+P313

P403+P233Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

	· Composants dangereux:		
	CAS: 25013-15-4	vinyltoluène	10-<12,5%
	EINECS: 246-562-2	🍅 Flam. Liq. 3, H226	
	Reg.nr.: 01-2119622074-50	♦ Asp. Tox. 1, H304	
π		Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2,	
		H319	
	CAS: 123-31-9	1,4-dihydroxybenzène	≤ 0,5%
	EINECS: 204-617-8	♦ Muta. 2, H341; Carc. 2, H351	
	Numéro index: 604-005-00-4	Eye Dam. 1, H318	
	Reg.nr.: 01-2119524016-51-0000		
	mofakult.ch	1. Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	mo

· Indications complémentaires:

Le contenu en Benzène des substances Solvent Naphta est inférieur à 0.1% (Note P de l'Annexe I de la *Directive 1272/2008/CEE)*

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

mofakul

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

(suite de la page 2)

mofakult.ch

mofakult.ch

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers -
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

mofakult.ch · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence mofakult.ch Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 4)

7 -

mofakult.ch

Urheber des Dokuments bleibt der ursprüngliche Her

Page : 4/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

· Classe de stockage: 3

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

25013-15-4 vinyltoluène

VLEP Valeur à long terme: 240 mg/m³, 50 ppm

123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³ C2, M2

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains:



mofakult,ch

mofakult.ch

Gants de protection

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:

Acétone: 480 min

Acétate de n-butyle: 60 min Acétate d'éthyle: 170 min

Xylène: 42 min

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm résistent aux solvants pendant 42 à 480 minutes. Comme mesure de protection, nous recommandons que les utilisateurs et les personnes responsables de la sécurité du travail présupposent une durée de résistance aux solvants de 42 heures. Si l'on examine les données au chapitre 3 de cette fiche de données de sécurité, on peut présupposer une durée de résistance plus longue dans certains cas.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

(suite page 5)

(suite de la page 3) fa kult.ch

fakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

Urheber des Dokuments bleibt der ursprüngliche Herausge

mofakult ch

mofakult ch

mofakult,ch

Page: 5/9

mofakult

mofakult

mofakult

mofakult

mofakultic

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

(suite de la page 4)

mofakult.ch

mofakult.ch

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

· Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 145 °C

· Inflammabilité Non applicable. On

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 1,2 Vol %
· Supérieure: 8,9 Vol %
· Point d'éclair 33 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

→ **pH** Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau:

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur à 20 °C: 6 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:

Densité à 20 °C:

Densité relative

Densité de vapeur:

O,7-1,9 g/cm³

Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

· Température d'inflammation: 480 °C

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges

explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 0,3 %

 \cdot VOC (CE)

80-205 g/l 12,00 % • Teneur en substances solides:

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

 Informations concernant les classes de danger physique

pnysique C. 1

· Substances et mélanges explosibles néant mofakult.ch · Gaz inflammables néant

· Aérosols néant
· Gaz comburants néant
· Gaz sous pression néant

· Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.

· Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant

· Liquides pyrophoriques néant

(suite page 6)

mofakult.ch

Page: 6/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

(suite de la page 5)

kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

fakult.ch

· Matières solides pyrophoriques néant

· Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des gaz

inflammables au contact de l'eau néant Liauides comburants néant

Liquides comburants
 Matières solides comburantes
 mofakult.ch
 néant

· Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

· Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

25013-15-4 vinyltoluène

mofakult ch

Oral	LD50	3375 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4585 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	17.8 mg/l (rat)

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucun effet de sensibilisation connu.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- ult.ch. 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

F

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- v**PvB:** Non applicable.
 - · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

15 01 04 emballages métalliques

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN3269

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER

POLYESTER RESIN KIT · IMDG, IATA

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

mofakult.ch



· Classe 3 (F3) Liquides inflammables.

· Étiquette

· IMDG, IATA

mofakult ch. Class 3 Liquides inflammables.

(suite page 8)

(suite de la page 6) fa kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

ofakult.ch

ofakult.ch

Page: 8/9

mofakul

mofakult

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

mofakult.ch	Ø	mofakult.ch	\Diamond	(suite de la page 7	yofakult.
· Label		3			
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA		III			
· 14.5 Dangers pour l'environnemen	t andalault ob	Non applicable.			
 14.6 Précautions particulières à pre l'utilisateur Numéro d'identification du danger No EMS: Stowage Category 	-	Attention: Liquides inflat :- F-E,S-D A	mmables.		
· 14.7 Transport maritime en vrac co instruments de l'OMI	onformément au	x mofakult.ch Non applicable.	Ø	rr	nofakult.
· Indications complémentaires de tra	nsport:				
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	nofakult.ch	5L Code: E0 Non autorisé en tant que 3 E	quantité exce	ptée	•
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	Б	5L Code: See SP340	Ď	m	- nofakult,
· ''Règlement type'' de l'ONU:		UN 3269 TROUSSES DI	E RÉSINE PO	LYESTER, 3, III	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

mofal ull.ch. 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Tableau des maladies professionnelles n°4 bis

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Urheber des Dokuments bleibt der ursprüngliche Herausge

mofakult.ch

fakult.ch

Page : 9/9

mofakult.ch

mofakult.ch

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 9 (remplace la version 8) Révision: 22.04.2021

Nom du produit: Presto Spachtel styrolfrei alle Qualitäten

(suite de la page 8) falcult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

mofal ult.ch H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

· Numéro de la version précédente: 8

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

mofal ult.ch. * Données modifiées par rapport à la version précédente

Dokuments bleibt der ursprüngliche Herausgeber.

mofakult.ch

mofakult.ch



Page: 1/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Durcisseur Pate
- · Code du produit:

80692, 80694, 80695, 80702, 80703, 80704, 80705, 80706, 80707, 80711, 80716, 80719, 80726, 80753, 81255, 81275, 81276, 85302, 360268, 499191, 499603, 600078, 600160, 600177, 600269, 600276, 784866, 80267alt, 80400alt, 80691alt, 80693alt, 80696alt, 80697alt, 80699alt, 80700alt, 80701alt, 80708alt, 80709alt, 80710alt, 80712alt, 80728alt, 80754alt

- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC9b Charges, mastics, enduits, pâte à modeler
- · Catégorie de processus PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- · Emploi de la substance / de la préparation Durcisseur
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

European Aerosols GmbH*

Kurt Vogelsang Strasse 6

D-74855 Haßmersheim

Tel.: +49 (0) 6266 750

e-mail: sds-de@european-aerosols.com

- *Anciennement connu sous le nom de Motip Dupli GmbH
- · Service chargé des renseignements: Département Sécurité Produit
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel.:+49 6266-75-310

Fax +49 6266-75-362

(Lu-Je 08:00 - 16:00 H, Ve 08:00 - 12:30 H)

numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Centre Antipoisons Belge: Appelez gratuitement 070 245 245 Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Org. Perox. E H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.



GHS09 environnement

(suite page 2)

7 -

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

(suite de la page 1)

mofakult.ch

mofakult.ch

fakult.ch

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Pictogrammes de danger







GHS02

mofakult.ch

GHS07 GH

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: peroxyde de dibenzoyle
- · Mentions de danger

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 mofalul Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

	· Composants dangereux:		
0	CAS: 94-36-0 EINECS: 202-327-6 Numéro index: 617-008-00-0 Reg.nr.: 01-2119511472-50	peroxyde de dibenzoyle Org. Perox. B, H241 Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=10) Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	25-<50%
mofakult	CAS: 131-11-3 EINECS: 205-011-6 Ch Reg.nr.: 01-2119437229-36	phtalate de diméthyle substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-<50%

(suite page 3)

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

Numéro index: 603-027-00-1

EINECS: 203-473-3

CAS: 107-21-1 éthylène-glycol

🗘 Acute Tox. 4, H302

(suite de la page 2) 5-<10%

kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 1. 5.3 Conseils aux pompiers -
 - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Aucune mesure particulière n'est requise.
- mofal ult.ch. Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation ne pas fumer.

(suite page 4)

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

(suite de la page 3) fa kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.

- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - · Classe de stockage: 5.2
 - · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

131-11-3 phtalate de diméthyle

VLEP Valeur à long terme: 5 mg/m³

107-21-1 éthylène-glycol

VLEP Valeur momentanée: 104 mg/m³, 40 ppm Valeur à long terme: 52 mg/m³, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains:



mofakult.ch

Gants de protection

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Gants en caoutchouc butyle avec une épaisseur de 0,4 mm sont résistantes à:

Acétone: 480 min

Acétate de n-butyle: 60 min Acétate d'éthyle: 170 min

Xylène: 42 min

Les gants en caoutchouc butyle d'une épaisseur de 0,4 mm résistent aux solvants pendant 42 à 480 minutes. mofa cult.ch Comme mesure de protection, nous recommandons que les utilisateurs et les personnes responsables de la sécurité du travail présupposent une durée de résistance aux solvants de 42 heures. Si l'on examine les données au chapitre 3 de cette fiche de données de sécurité, on peut présupposer une durée de résistance plus longue dans certains cas.

suite page 5)

neber des Dokuments bleibt der ursprüngliche Herausg

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

· Protection des yeux/du visage

(suite de la page 4) fa kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch



*

mofakult

mofakult

Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide nofakult.ch · Couleur: Rose

· Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé. Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

100 °C (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté)

Non applicable. · Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. · Inférieure: · Supérieure: Non déterminé. · Point d'éclair Non applicable. · Température de décomposition: *50 °C (SADT)* ∴ ch

· pH à 20 °C

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé. · Dynamique: Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau:

Pas ou peu miscible · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

23 hPa (7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou · Pression de vapeur à 20 °C:

de même degré de pureté)

· Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: $1,1 \text{ g/cm}^3$ · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

cult

· Température d'inflammation: 410 °C

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 9.0 % 11,0 % · Eau: · VOC (CE)mofakult.ch -- % mofakult.ch

112,6 g/l · CE-COV % 9,00 %

· Teneur en substances solides: 55,0 %

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

5	mofakult.ch	r	nofakult.ch	(suite de	la page 5) fa cult.c
	· Changement d'état · Taux d'évaporation:	Non dé	terminé.		
	· Informations concernant les classes de physique	e danger			
mofakult	Substances et mélanges explosibles				15
	Gaz inflammables	néant			
	· Aérosols	néant			
	· Gaz comburants	néant			
	· Gaz sous pression	néant néant			
	· Liquides inflammables · Matières solides inflammables				
	· Substances et mélanges autoréactifs	néant néant			mofakult.
	· Liquides pyrophoriques	néant			
	· Matières solides pyrophoriques	néant			
	· Matières et mélanges auto-échauffant				
	· Substances et mélanges qui dégagent de				
	inflammables au contact de l'eau	néant			
nofakult	•	akult.ch néant			
	· Matières solides comburantes	néant			
	· Peroxydes organiques	Peut s'e	enflammer sous l'	effet de la chaleur.	
	· Substances ou mélanges corrosifs pou	r les métaux néant			
	· Explosibles désensibilisés	néant			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Pas d'effet d'irritation.

- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

F

mofakult.ch

akult,ch

ault.ch

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

· 11.2 Informations sur les autres dangers

(suite de la page 6) fa kult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

fakult.ch

- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Remarque: Très toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue	européen des déchets			
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant de dangereuses	s solvants organiques ou d'o	autres substances	
15 01 02	emballages en matières plastiques	mofakult.ch		m
15 01 10*	emballages contenant des résidus de sub	stances dangereuses ou con	taminés par de tels i	résidus

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA	UN3108
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	motakult.ch mo
$\cdot ADR$	3108 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE
	(peroxyde de dibenzoyle), DANGEREUX POUR
	L'ENVIRONNEMENT
· IMDG, IATA	ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID (dibenzoyl
•	peroxide)

(suite page 8)

Page: 8/10

mofakult

mofakult

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

(suite de la page 7) fa kult.ch · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport $\cdot ADR$ · Classe 5.2 (P1) Peroxydes organiques. · Étiquette · IMDG, IATA mofakult.ch · Class 5.2 Peroxydes organiques. · Label 5.2 ch 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA néant · 14.5 Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant: Oui · Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · 14.6 Précautions particulières à prendre par mofakult.ch Attention: Peroxydes organiques. l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: F-J,S-R· Stowage Category · Stowage Code SW1 Protected from sources of heat. SG35 Stow "separated from" SGG1-acids · Segregation Code SG36 Stow "separated from" SGG18-alkalis. SG72 See 7.2.6.3.2. · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable. · Indications complémentaires de transport: mofakult.ch · Quantités limitées (LQ) 500 g · Quantités exceptées (EQ) Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels D· IMDG · Limited quantities (LQ) 500 g Code: E0 · Excepted quantities (EQ) Not permitted as Excepted Quantity · ''Règlement type'' de l'ONU: UN 3108 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (PEROXYDE DE DIBENZOYLE), 5.2, ofakult.ch DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 9)

Jrheber des Dokuments bleibt der ursprüngliche Herausgeb

Page: 9/10

mofakult.ch

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

(suite de la page 8)

mofakult.ch

fakult.ch

mofakult.ch

mofakult.ch

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Tableau des maladies professionnelles n°4 bis

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO

P6b SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES

E1 Danger pour l'environnement aquatique

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- RÈGLEMENT (CE) Nº 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- h · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 mofakult.ch
- · Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Numéro de la version précédente: 14

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Org. Perox. B: Peroxydes organiques – Type B

(suite page 10)

Page: 10/10

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2021 Numéro de version 15 (remplace la version 14) Révision: 21.09.2021

Nom du produit: Durcisseur Pate

(suite de la page 9) fa kult ch

Org. Perox. E: Peroxydes organiques - Type E/F

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique-toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente